

DECRET N° 96-109 du 02 Avril 1996.

Portant approbation du bilan et des comptes annexes exercice 1994 de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 89-123 du 30 Mars 1989 portant approbation des Statuts de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau ;
- VU le Décret N° 92-46 du 03 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1er Avril 1996,

.../...

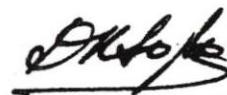
D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le bilan et les Comptes annexes exercice 1994 de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE) tels qu'il figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

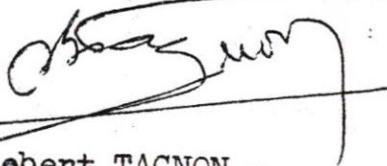
Fait à COTONOU, le 02 Avril 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



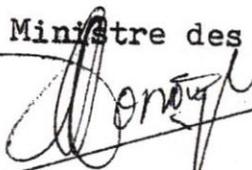
Robert TAGNON.-

Le Ministre de l'Energie, des
Mines et de l'Hydraulique,



Aurélien HOUESSO.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN CC 2 CES 2 HAAC 2 MPRE 4 MEMH 4 AUTRES MINISTE-
RES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DSDV-DTCP-DGDI 5 DPE-INSAE-SBEE 10 DLC 3 UNB-
FASJEP-ENA 3 IGAA-DCCT-GCONB 3 CSM 1 JO 1.-